

2023

Bulletin

Municipal



Directeur de la publication: Yannick AMET
Création, maquette et montage : Angélique
CHEVALIER

Relecture et correction: Angélique CHEVALIER

Impression : Edelweiss Imprimerie

Crédit photos/illustrations: A.Chevalier,

SAINTE-FOY-TOURISME, S.Machet, E.Mercier,

J.Borrel, L.Empereur, M.Bruchet, C.Boudet,

F.Decremps, M.coux, H.Palayer, Poma, Pixabay,

Pexels



Retrouvez toutes les actualités de la commune
sur Facebook : @Mairie de Sainte-Foy-Tarentaise





04 LE MOT DU MAIRE



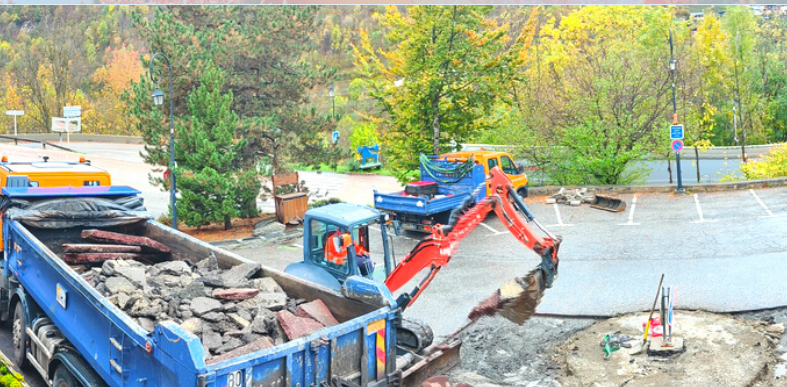
8 EN BREF & EN IMAGE



11 L'ÉVÈNEMENT DE L'ANNÉE 2022



16 FINANCES COMMUNALES



25 TRAVAUX



36 ECOLE



Cette année restera dans les annales !
A l'heure du bilan de l'année écoulée, nous pouvons nous dire que ces trois premières années de mandat n'ont pas été de tout repos...

En effet, entre la fermeture des stations, la crise des vocations qui impacte tous les jours les services de la mairie et les entreprises, la crise énergétique qui voit le jour, liée en partie à la guerre aux portes de l'Europe, nous oblige à travailler différemment...

Toutefois, les chantiers imaginés ces dernières années voient le jour, la maison « Fleurina » est lancée, le devenir de l'ancienne poste est calé.

Dans la droite ligne, l'aménagement du chef-lieu est sur les rails, une réunion publique pour présenter le projet va être organisée avec le maître d'œuvre ce début d'année.

Une des préoccupations du Conseil Municipal pour les années à venir est très clairement le logement: logement en résidence principale mais aussi la mise à disposition de biens pour les salariés et saisonniers.

En effet, un des freins au recrutement pour nos sociaux-professionnels reste la mise à disposition d'hébergements. Nous travaillons ce dossier afin qu'il puisse aboutir durant ce mandat.

Autre point qui nous a préoccupé : Les forfaits dits « spéciaux », la circulaire du préfet du 05 juillet 2022 fixe les conditions de vente des titres de transports, la volonté des élus a été de permettre aux enfants de la commune âgés de moins de 18 ans et aux enfants scolarisés de skier sans avoir à payer le forfait, la commune ayant un engagement financier vis-à-vis de l'opérateur du domaine skiable, de même, une solution a été trouvée pour les enfants du ski-club et des associations.

LE MOT DU *Maire*

Tournons la page 2022!

Je remercie, à cette occasion, notre opérateur pour l'écoute dont il a fait preuve lors de nos différentes réunions. Imaginons, là aussi, l'avenir, la réflexion est lancée sur un forfait « valléen » à destination des enfants et des professionnels, cela préfigurerait sans doute, le forfait « public » vallée...

Moment fort de l'été: Le concert de Gautier CAPUÇON offert par la commune et la CCHT à Planbois. 1200 personnes étaient présentes pour un moment magique.

Du point de vue des finances, la perte des taxes sur les résidences principales, la disparition progressive sur deux années de la CVAE compensée en partie par l'état mais sans dynamisme fiscal va nous impacter.

Comme toutes les communes touristiques et afin de préserver nos investissements, nous portons une réflexion sur la fiscalité, le décret « décorrélant » ces deux taxes (foncier et habitation) devrait paraître sous peu.

Au nom du conseil municipal je souhaite à l'ensemble de nos concitoyens, aux agents, aux associations et organismes divers, aux socio-pros et à ceux qui de près ou de loin participent à la vie de notre commune une belle année 2023. J'ai une pensée toute particulière pour nos anciens et nos enfants, protégeons-les toujours.

Le Maire
Yannick AMET

Opérations réalisées

- Micro-crèche
- Réseaux de la Thuile
- Enrobé station & route du Planay
- Stationnement PMR place de la mairie
- Réduction des nuisances lumineuses
- Habillage des moloks et lauzage des petits toits
- Finalisation de l'aménagement autour du belvédère de la cascade de la Raie
- Toilettes autonettoyantes (Chef lieu + front de neige + départ Marquise)
- Extension et sécurisation des réseaux neige de culture

Opérations engagées

- Création d'une Pumptrack à Planjo
- Etude en cours:
 - Retenue colinaire
 - Révision de la circulation à la station
 - Requalification du Chef-Lieu
 - Réaménagement du front de neige à la station
 - Remontée mécanique de Bataillette
 - Projet Fleurina au Chef-Lieu avec aménagement de la future place et drain du Cudray
 - Création de la maison de santé dans l'ancienne poste
 - Sécurisation contre les chutes de blocs pour les villages du Miroir et de la Mazure

Opérations à venir

- Projet INTERREG: Réfection du chemin entre la commune de Sainte Foy Tarentaise et Valgrisenche par le Col du Mont, réfection des bâtiments et accès VTT et VTTAE
- Ravalement et isolation de la mairie et de l'école
- Navette électrique intérieur station pour l'hiver
- Réfection chalet du Monal
- Création de parking dans les villages
- Station de Bonconseil: Extension de la ZAC coté Bataillette



Actualités



Lionel STAROSTA

Responsable de notre police municipale intercommunale, Lionel est né en Bourgogne. Après 17 ans de bons et loyaux services à la gendarmerie, Lionel est devenu policier municipal, il était en poste à Thones avant d'arriver chez nous. Lionel a un enfant, il aime les arts martiaux et la natation, il sera donc comme un poisson dans l'eau à Sainte Foy

Timotée GUILLET,

Nouvel agent polyvalent aux services techniques de la commune. Timothée est originaire du Gard. Il travaillait auparavant à Bozel en charpente, mais c'est à Sainte Foy qu'il a décidé de poser ses valises par amour de la montagne. Timothée aime le VTT, la randonnée et la fête!

Lola REDONDO Y GARCIA

Du haut de ses 25 printemps, Lola nous vient des Hauts de Seine, elle est arrivée en juillet dernier dans nos belles contrées. Ancienne ATSEM dans sa région natale, Lola a emménagé à Sainte Foy ou elle est désormais adjointe d'animation petite enfance à l'école de la commune.



Charlotte BOUDET

Embauchée en tant qu'adjointe d'animation petite enfance à l'ouverture de notre nouvelle micro-crèche. Charlotte à 45 ans, 2 enfants, elle est originaire du Mans, elle est arrivée en Savoie voilà 12 ans. En 2020 elle a repris, courageusement, ses études pour obtenir son CAP petite enfance parce que Charlotte aime les enfants tout simplement!



Philippe CUENOT

Originaire du pays du Comté (mais nous ne lui en tenons pas rigueur) Philippe est arrivé en Savoie en 2010 avec femme et 2 enfants. Après avoir été gendarme pendant 22 ans en Franche comté il a intégré la police municipale de Bourg Saint Maurice jusqu'à cette année où il a décidé de venir travailler dans la plus belle commune de Haute Tarentaise! Félicitations Philippe tu as vraiment beaucoup de goût!



Bénédicte PETIT

Elle a rejoint son mari en Savoie cette été depuis son Berry natal. Bénédicte est employée en tant que saisonnière par la micro-crèche de la commune, avant cela elle a été assistante maternelle pendant 20 ans. Bénédicte aime la randonnée et le vélo (électrique!)

Sylvie FRACHER qui était déjà employée par la commune a, elle aussi, pris des fonctions saisonnières dans la micro-crèche en plus de ses autres missions d'agent communal.



En bref



Remise des dictionnaires au CM2



Repas de la commune



Rencontre avec les Valdotiens



Départ en retraite d'Anne MARMOTTAN



Formation, en réalité virtuelle aux gestes qui sauvent, en mairie

Rencontre du Col du Mont 2022



Concert de Gautier Capuçon à Planbois



En images



ZOOM SUR...

Marlène BRUCHET

RÉFÉRENTE TECHNIQUE DE LA MICRO-CRÈCHE COMMUNALE

Pourrais-tu te présenter en quelques mots ?

Je suis de Bourg Saint Maurice, mariée, 2 enfants.
Je suis éducatrice de jeunes enfants depuis 15 ans. Avant j'étais auxiliaire de puériculture.

Quel a été ton parcours avant d'arriver à Sainte Foy?

J'ai exercé pendant 18 ans à Val d'Isère. D'abord dans des sections avec des enfants puis une douzaine d'années j'ai été directrice adjointe de la crèche de Val d'Isère. J'ai choisi de postuler à Ste Foy : challenge car ouverture de la micro crèche et je pouvais écrire les projets à développer. Et surtout car l'accueil de plus de 40 enfants est très différent de 10. On est beaucoup plus disponible et on a du temps à consacrer à chaque enfant.

Quel bilan vas-tu conserver de ta première année en poste?

Bilan première année : RAVIE!

Je suis super contente car je me suis recentrée sur mes convictions en tant qu'EJE. Lien avec les parents et les enfants, on fait de l'accueil individuel dans de l'accueil collectif. Il y a de plus en plus d'enfants inscrits donc un service important pour la collectivité.

Bilan long et moyen terme : continuer les projets sur l'extérieur. Je souhaite développer de nouveaux partenariats : l'association Tremplin, les personnes âgées... Nous avons déjà des partenariats avec le RAM, la médiathèque de BSM. De nombreuses sorties : Planjo, les marais, pique-nique.

Comment vois-tu l'avenir de la micro-crèche sur le moyen et long terme?

J'espère pouvoir continuer à offrir des conditions, du temps aux enfants pour qu'ils continuent à développer leur créativité.

Enfin, mon plus gros projet : apprendre et développer le langage non verbal avec mes collègues et les enfants pour favoriser les échanges...

L'ÉVÈNEMENT DE *l'année*



La micro-crèche de Sainte Foy a ouvert ses portes en janvier 2022 après de long mois de travaux pour transformer l'ancien cabinet médical du Dr GOBERT .

Cette structure compte 3 employés à temps plein ainsi que des employés saisonniers en renfort. Elle peut accueillir jusqu'à 11 enfants.

Les repas sont désormais préparés par la structure d'accueil.

Le montant final des travaux s'élève à 525 654 € TTC.

Le financement de cette opération est le suivant:

- La CAF de la Savoie: 195 000€
- L'Etat : 50 000€
- La Région Auvergne-Rhône-Alpes : 40 000€
- Le Département de la Savoie: 10 000€
- Le FCTVA (16.40% du TTC) : 86 228 €
- La commune : 144 426 €

Le coût de fonctionnement de la micro-crèche en 2022 s'élève à:

- Dépenses: 159 400€
- Recettes:
 - 1.-Familles: 21 500 €
 - 2.-CAF: 42 400€
 - 3.-Commune: 95 500€



Léa, Tere pensionnaire de la nouvelle micro-crèche!



Création d'une aire de jeux sur le toit de la structure





Inauguration



Coupé de ruban (de gauche à droite): Paul CUSIN-ROLLET, ancien maire, Marlène BRUCHET, directrice de la micro-crèche, Stéphane MACHET, conseiller spécial cohésion sociale, Cécile UTILLE GRAND, Conseillère Départementale, Yannick AMET, Maire de Sainte Foy Tarentaise, Christophe HERIAD, Sous-préfet de la Savoie, Auguste PICOLLET Conseiller Départemental et Florence DUNOYER, représentante de la CAF de la Savoie.



(En haut) Cécile UTILLE-GRAND, Conseillère Départementale, Christophe HERIAD, Sous-préfet de la Savoie, Yannick AMET, Maire de Sainte Foy Tarentaise et Auguste PICOLLET Conseiller Départemental.

(En bas) Jean-Claude FRAISSARD, Maire de Montvalezan, Paul CUSIN-ROLLET, ancien maire de Sainte Foy Tarentaise, Michel MARMOTTAN, adjoint aux travaux, Stéphane MACHET, conseiller spécial cohésion sociale, Cécile UTILLE-GRAND, Conseillère Départementale, Christophe HERIAD, Sous-préfet de la Savoie, Yannick AMET, Maire de Sainte Foy Tarentaise et Auguste PICOLLET Conseiller Départemental.



FINANCES

communales

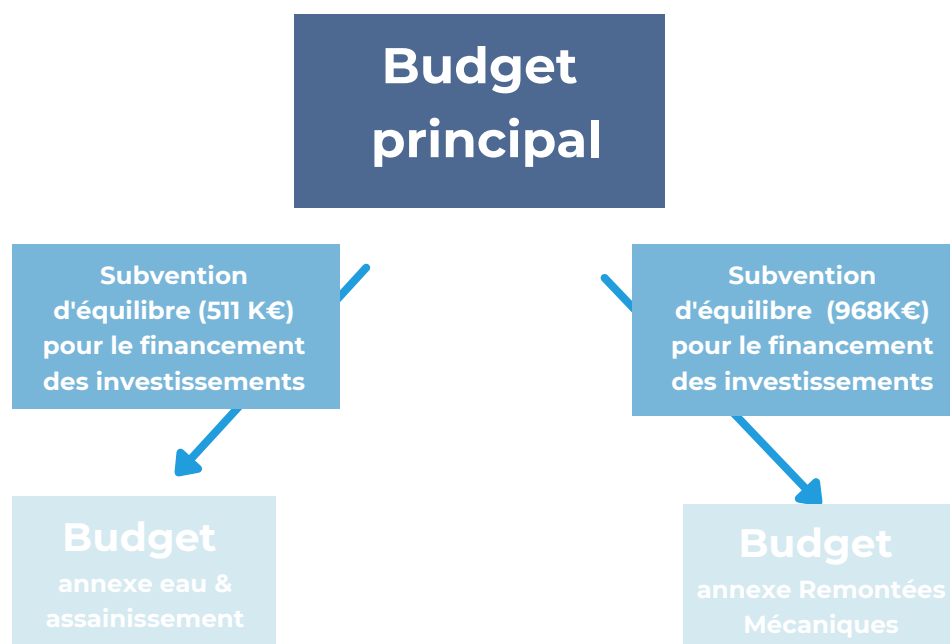
PAR FABIENNE DECREMPS
DIRECTRICE GÉNÉRALE DES SERVICES



Sainte Foy Tarentaise dispose de 3 budgets: un budget principal et deux budgets annexes: Eau & Assainissement et Remontées Mécaniques.

Le budget de la Régie électrique est un budget autonome depuis 2018.

organisation budgétaire & flux financiers



Quelques repères

BUDGET COMMUNE

Dépenses réelles de Fonctionnement: 5 243 900 €

Dépenses réelles d'Investissement: 3 156 335 €

Remboursement annuel des emprunts (capital + intérêts): 55 500 €

Aucun nouvel emprunt en 2022

BUDGET EAU & ASSINISSEMENT

Dépenses réelles de Fonctionnement: 424 000 €

Dépenses réelles d'Investissement: 1 440 120 €

Remboursement annuel des emprunts (capital + intérêts): 272 000 €

Nouvel emprunt de 500K€ en 2022 pour financer les travaux des réseaux de la Thuile

BUDGET REMONTÉES MÉCANIQUES

Dépenses réelles de Fonctionnement: 335 650 €

Dépenses réelles d'Investissement: 2 519 410 €

Remboursement annuel des emprunts (capital + intérêts): 950 000 €

Aucun nouvel emprunt en 2022

En dépit d'un contexte financier de plus en plus contraignant pour l'ensemble des communes françaises, Sainte Foy Tarentaise a su maintenir une situation financière saine en 2022, tout en garantissant des services de qualité au profit des habitants et l'ouverture de la micro-crèche en janvier 2022.

Sainte Foy Tarentaise s'est engagée dans des démarches de classement de la commune de station de tourisme et de sur-classement afin de bénéficier de l'encaissement direct du produit de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement levée sur son territoire.

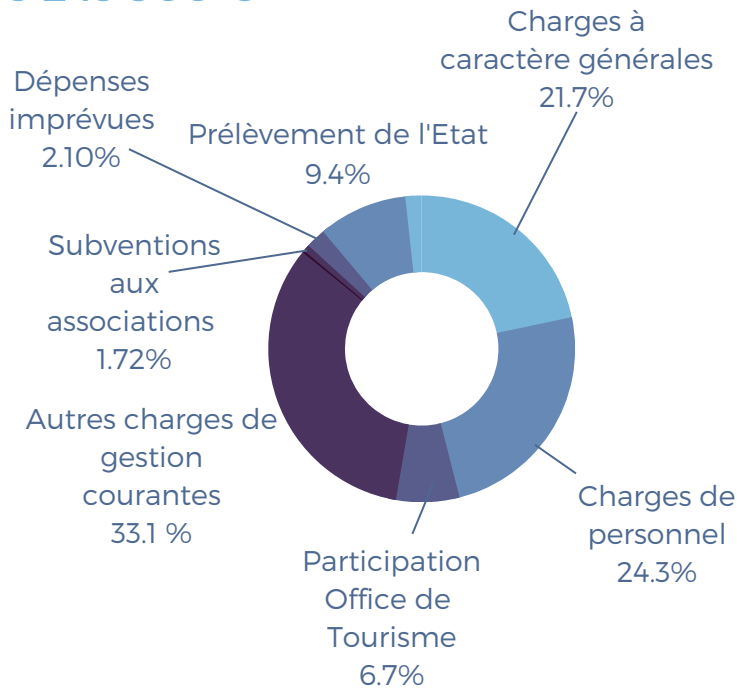
L'assiette étant constituée de l'ensemble des transactions foncières réalisées sur son territoire, le produit supplémentaire de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement devrait s'élever à + 150 K€/an.

Focus budget 2022

SECTION DE FONCTIONNEMENT

dépenses

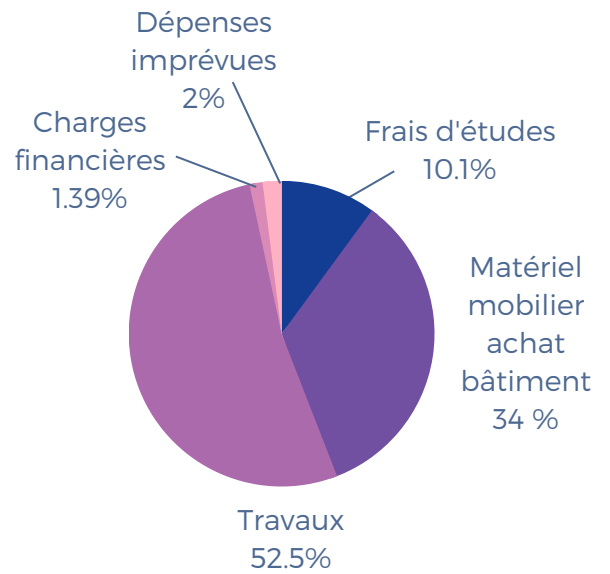
5 243 900 €



SECTION D'INVESTISSEMENT

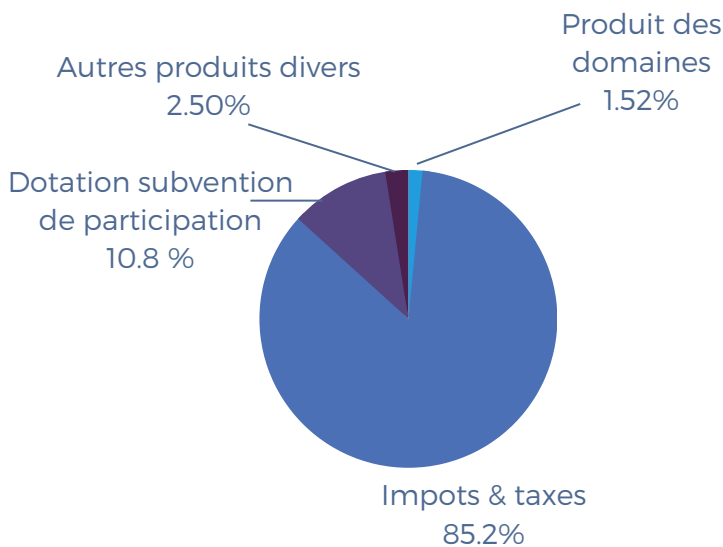
dépenses

3 156 335 €



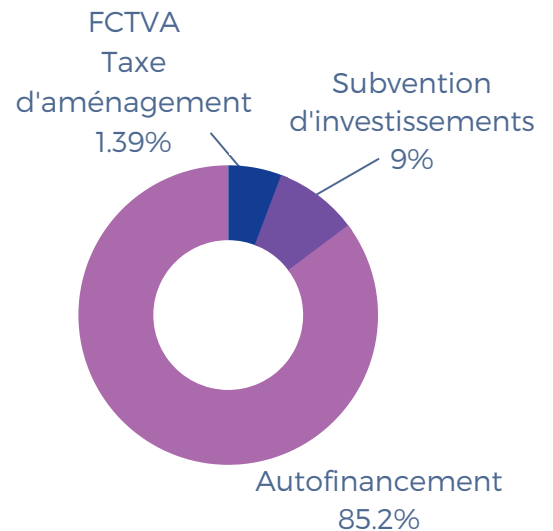
recettes

5 243 900 €



recettes

3 156 335 €



COMPOSANTES FISCALES DU *budget communal*

2022

IMPOTS DIRECTS

Taxe d'habitation sur les résidences secondaires
Taxe foncière sur le bâti
Taxe foncière sur le non-bâti
Contribution foncière des entreprises

TOTAL des produits directs

Base
donnée par
l'Etat

2 795 483

5 218 507

14 855

4 290 706

Taux voté
par le CM

15.39 %

46.92 %

85.12 %

32.76 %

Produits

430 225 €

2 448 523 €

12 649 €

1 405 635 €

4 297 033 €

AUTRES RECETTES FISCALES

Allocations compensatrices versées par l'Etat
Imposition forfaitaire sur les entreprises & réseaux
CVAE

Coefficient correcteur (depuis la réforme de la taxe
d'habitation sur les résidences principales)
Montant des prélèvements de l'Etat au titre du
redressement des dépenses publiques

TOTAL

541 892 €

217 956 €

144 736 €

-455 536 €

-493 000 €

4 253 081 €

Synthèse des principaux indicateurs financiers DES 3 BUDGETS CONSOLIDÉS

1. Epargne de gestion = recettes courantes - charges courantes
2. Epargne nette = épargne de gestion - annuités de la dette (capital + intérêts)
3. Taux d'épargne nette = épargne nette / recettes réelles de fonctionnement
4. Capacité de désendettement = nombre d'années qu'il faut à la collectivité pour rembourser toute sa dette si elle affecte la totalité de son épargne nette au remboursement des emprunts

	2021	2022	Seuil de prudence
Annuité Epargne de gestion	45%	59%	< 70%
Taux d'épargne nette	22%	12%	> 10%
Capacité de désendettement	4.7 ans	5.8 ans	< 8 ans

FONCIER

urbanisme

LE ZAN

Depuis de nombreuses années, la consommation foncière par l'urbanisation en France est critiquée et combattue. Que ce soit du point de vue environnementaliste où l'on défend le respect des espaces naturels ou du point de vue agricole, où l'on défend le respect d'un moyen de production de notre alimentation, des demandes sont formulées pour bloquer l'urbanisation (entre 20 000 et 30 000 ha de foncier consommés en France par an).

La défense de l'environnement étant depuis quelques années une préoccupation importante dans nos politiques nationales, toute une batterie de textes se sont succédés tendant vers une économie foncière dans l'urbanisation. Vous avez pu vous en rendre compte dans la dernière mouture de notre Plan Local d'Urbanisme avec l'application de la loi montagne et le respect du Schéma de Cohérence Territorial (SCoT), qui ont fortement impactés la surface constructible sur notre commune.

Aujourd'hui, le ZAN agite fortement le monde de l'urbanisme et les élus locaux. Cette démarche, issue notamment de la Convention citoyenne sur le climat, a vu son application dans la loi Climat et Résilience. Concrètement, il s'agit de diviser par deux le rythme de consommation des sols d'ici 2031 et d'arriver à « zéro artificialisation » en 2050. A l'heure actuelle, la continuité de cette volonté politique depuis de nombreuses années, quelque soit la majorité politique au pouvoir, rend peu probable un changement de cap. D'ailleurs, les discussions qui sont menées actuellement par nos parlementaires ne remettent pas en cause le calendrier d'application.

Vous comprendrez que si le but en soi est louable, quelques problèmes et questions sont rapidement apparus.

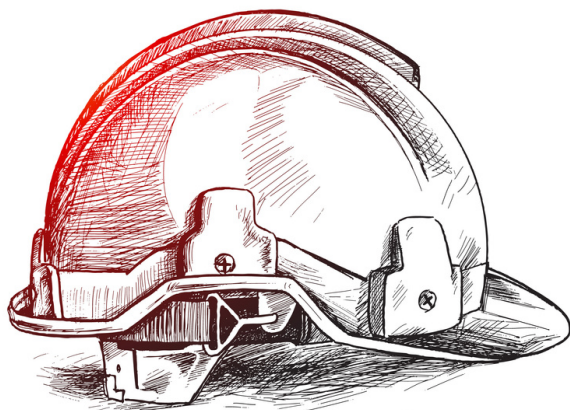
Le compte à rebours est déjà lancé

En effet, le calcul de la division par deux de la consommation pour 2031 se calcule déjà sur la période 2011-2021. Il est difficile de revenir sur ce qui a déjà été fait, et cela peut laisser supposer que le bon élève qui a peu consommé sur cette période se voit attribuer la moitié de ce qu'il a utilisé en possibilité de construction d'ici 2031 et qu'à contrario, celui qui a beaucoup urbanisé aura arithmétiquement une enveloppe plus importante. Même si l'Etat confirme, que des accords doivent être trouvés pour

harmoniser les enveloppes de consommation en fonction des projets, le partage risque d'être très compliqué au niveau politique, personne ne souhaitant laisser sa part. A fortiori, si l'on tient compte de l'impact d'une telle mesure sur les finances des collectivités locales, dont on ne sait pas aujourd'hui comment elles seront compensées.

Deuxième point de discord, les aménagements d'intérêt nationaux, ou autres que communaux. Les élus locaux refusent que ces surfaces impactées soient retirées du quota alloué aux communes.

A notre échelle, avec nos villages compactés au milieu de grands espaces naturels, nous avons du mal à intégrer ce souhait qui émane avant tout des milieux urbains et périurbains et qui est généralisé à la France entière. Des mesures visant à une sobriété foncière plus poussée auraient sans doute été plus acceptables. L'incompréhension se confirme notamment lorsque nous gagnons la vallée et voyons que toutes les belles terres agricoles sont mangées par des ha de surfaces commerciales sans cesse grandissantes.



Deuxième étage de la fusée ZAN,

la période 2031-2050 va consacrer la question de l'artificialisation des sols. A la différence de la consommation foncière qui correspond à l'emprise des bâtiments sur le sol, «est considéré comme artificialisé un sol dont l'occupation ou l'usage affectent durablement tout ou partie de ses fonctions». Ainsi, un garage enterré, les voies d'accès à une maison, les stationnements enrobés ou pavés, seront considérés comme des surfaces artificialisées et rentreront dans le calcul. Des discussions ont eu lieu par exemple pour savoir si une pelouse était ou pas une surface artificialisée.

Quelles seront les solutions ?

Densifier ? Nos villages nous montrent que cette solution a été déjà largement utilisée. Rehausser les bâtiments ? Il faudra trouver le juste équilibre avec le respect de notre patrimoine architectural et les conflits de voisinages croissants. Démolir pour reconstruire ? Bien sûr, lorsque c'est possible, de même que réaménager les locaux aujourd'hui vacants. Mutualiser ? En développant l'habitation collective moins consommatrice de surface, mais cela nécessitera une petite révolution culturelle dans nos mentalités montagnardes. L'Etat propose également un échange entre des surfaces délivrées à l'urbanisation en échange de surfaces artificialisées qui ont été renaturées.

Cela peut s'entendre en milieu urbain ou lorsque des friches industrielles sont présentes, mais cela n'est pas vraiment le cas sur notre commune. Les surfaces commerciales évoquées précédemment pourraient par exemple recevoir des constructions d'habitations en étages au-dessus des commerces avec mutualisation des stationnements. Des logements créés, pas de surface consommée et peu de contraintes induites, mais là encore, pas d'opportunité pour notre commune.

Les prochaines étapes seront marquées par la mise en conformité de l'ensemble des documents d'urbanisme, dont notre PLU, avec cette nouvelle doctrine, selon un calendrier assez serré. Des protocoles de suivi de la consommation seront également mis en place.

Cette évolution réglementaire, la révision de notre Plan de Prévention des Risques naturels toujours en cours à ce jour, et les diverses contraintes environnementales rendent de plus en plus contraignant l'urbanisation.

Il convient donc désormais de construire, ou de laisser construire en cédant les terrains constructibles dont on n'a pas l'utilité, dès que possible. La Commune saura également répondre aux demandes en logements collectifs autant qu'elle le pourra.





RÉGIE *électrique*

2022, ACCÉLÉRATION DU PROJET DE REGROUPEMENT DES RÉGIES DE HAUTE TARENTOISE

Hydroélectricité :

Le projet de réalisation de centrale hydroélectrique sur le torrent des Moulins (1 MW) se poursuit. Notre partenaire, GEG ENeR, a finalisé l'achat du foncier et a déposé le dossier en préfecture mi-juin 2021.

Les discussions avec les services de l'état se sont poursuivies en 2022.

Le planning prévisionnel du projet nous permet d'espérer une mise en service en 2024. Un site web a été mis en place afin de mettre à disposition des informations sur le projet :

<https://www.hydro-montvalezan.fr>.

Recyclage des ampoules et des compteurs :

Nous avons signé fin 2021 un contrat avec la société « Recycling Advantage System » pour le recyclage des ampoules d'éclairage public et des compteurs. Nous avons choisi de rester sur un circuit de recyclage court, puisque l'entreprise est située dans l'Isère à Domène et dans le Rhône à Saint-Priest. Afin de limiter le transport, la collecte est groupée avec d'autres régies, notamment SOREA à Saint-Jean-de-Maurienne.

Les premières collectes ont été effectuées en 2022.

Regroupement des Régies de Haute tarentaise

Depuis plusieurs années les Régies de Montvalezan, Tignes, Sainte-Foy-Tarentaise et Villaroger ont accru leurs collaborations. On peut noter en 2017 la nomination d'un directeur commun, mais aussi depuis 2014 un groupement de commandes pour les marchés de travaux, la réalisation de chantiers en commun ou encore l'harmonisation de l'ensemble des systèmes

d'information (cartographie, gestion clientèle, téléconduite des réseaux 20 000 Volts, comptabilité, paie, etc.).

Depuis octobre 2020, les discussions se sont intensifiées autour d'un rapprochement avec en cible une seule structure en lieu et place des 4 régies existantes.

A l'été 2022, les Conseils Municipaux et les Conseils d'Administrations de chaque entité ont acté la poursuite des études et ont convenu qu'en cas de « fusion » des 4 régies, la structure la plus adaptée semble être une SEM (Société d'Economie Mixte).

Les études vont se poursuivre et nous pouvons envisager une prise de décision courant 2023.

Ce projet de regroupement est une opportunité unique de pouvoir pérenniser nos entreprises sur le long terme, afin de maintenir la qualité de service, la proximité et la réactivité. Ce regroupement nous donnera plus de force pour faire face aux défis qui nous attendent : ouverture totale du marché de l'énergie, développement des ENR (énergies renouvelables), intégration de l'hydrogène sur le territoire, projet innovants (stockage d'électricité sur batteries à grande échelle...).

Compteurs LINKY :

Les Entreprises Locales de Distribution ont obtenu des autorités la possibilité de décaler la fin du déploiement des compteurs LINKY en 2024. Les premiers compteurs ont été posés au 1er semestre 2021. La pose va s'accélérer jusqu'en 2024. Au total ce sont 1 340 compteurs Linky qui seront mis en service sur Sainte-Foy-Tarentaise.

BULLETIN MUNICIPAL 2023

Des difficultés d'approvisionnement en compteurs et concentrateurs ont retardé le planning de pose de 2022. Néanmoins, malgré ces difficultés, au 30 septembre 2022, 67 compteurs LINKY ont pu être installés. Le remplacement des compteurs existants par des Linky ne donne lieu à aucune facturation par la Régie. Cette prestation est intégrée dans le prix des Tarifs Réglementés de Vente (Tarif Bleu).

Le compteur Linky est la première brique des « smartgrid » ou réseaux intelligents. Il permet au client un meilleur suivi de ses consommations et permettra à terme, si le client le souhaite, le pilotage de différents usages tels que : la production d'énergie renouvelable ou la recharge des véhicules électriques.

Pierre CAYRON,
Directeur de la régie électrique de Sainte Foy Tarentaise

Depuis 2018, la commune mène, à travers la coupure des éclairages publics la nuit, une action de dépollution visuelle et d'économie d'énergie. Suite à la très forte augmentation des coûts de l'électricité pour la collectivité, Sainte Foy a décidé d'étendre ses plages de coupure.

A compter du 1er septembre 2022, les éclairages publics seront éteints de 23h00 à 6h00.

Sainte Foy rallume les étoiles

TRAVAUX

communaux



Cette année encore restera dans l'histoire, la guerre en Ukraine bouscule l'Europe et notre modèle économique. Flambée des prix du gaz, de l'électricité, hausse des prix du carburant de certains matériaux et problèmes d'approvisionnement pour les entreprises sont devenus monnaie courante.

Les finances communales continuent d'être impactées par cette nouvelle crise accentuée aussi par un désengagement de l'Etat toujours plus important pour le soutien financier des communes.

Cela étant, Sainte Foy reste dynamique, Yannick l'a évoqué, nous continuons d'avancer, certains projets voient le jour et d'autres sont à l'étude.

Coté services techniques, Laurent vous a fait une synthèse des principaux travaux qu'ils ont effectués, je les remercie pour leur travail et leur engagement.

Les entreprises n'ont pas chômées non plus, les réseaux de la Thuile de Lai ont été refait entièrement, des enrobés ont été refait sur la route du Planay et à Bonconseil.

La place de la mairie a été retravaillée pour créer une place de stationnement PMR devant la crèche et ainsi mettre aux normes l'accès à la mairie aux personnes à mobilité réduite.

La crèche a ouvert ses portes et fonctionne très bien. D'autres moloks ont été habillés en pierre et des petits toits lauzés qui seront achevés en 2023.

Des toilettes publiques autonettoyantes ont été installées au Chef-Lieu, sur le front de neige et au départ du télésiège de la Marquise, les finitions seront réalisées en 2023.

L'ONF a finalisé le chantier du belvédère de la cascade de la Raie avec l'amélioration du chemin d'accès, la création d'un sentier pour faire la boucle de retour et l'aménagement d'une aire de pique-nique en forêt avant le belvédère.

Le futur aménagement de la place devant le projet Fleurina a débuté avec la reprise du drain du Cudray.

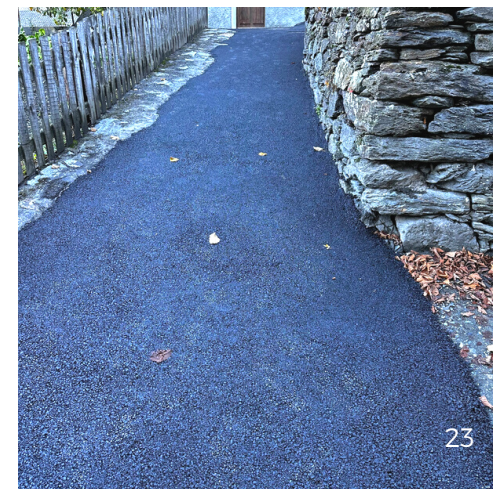
Coté domaine skiable, nous avons fait deux antennes d'extension du réseau de neige de culture pour sécuriser certains points où il était compliqué d'avoir de la neige jusqu'à la fin de la saison. Le pompage de l'eau du Clou a été sécurisé par l'ajout d'une pompe supplémentaire, un bâtiment a aussi été construit vers le garage des chenillettes à Planbois pour pouvoir mettre un compresseur supplémentaire, cela permettra d'augmenter la production de neige artificielle et de sécuriser le réseau d'air comprimé.

Je remercie tous le personnel ainsi que toutes les entreprises et partenaires qui nous ont épaulés pour mener à bien les travaux réalisés cette année à Sainte Foy.

Je vous souhaite ainsi qu'à vos familles une excellente année 2023.

L'adjoint aux travaux
Emmanuel MERCIER

RÉSEAUX DE LA THUILE





Moloks du Chavarnier



Rénovation barrières sortie du Crôt

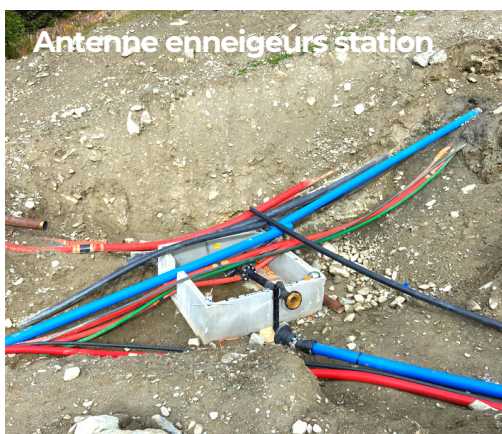


AVANT

Rénovation pont sur le chemin de la conduite



APRES



Antenne enneigeurs station



Lauzage en cours des petits toits



Local compresseur Planbois



Réfection de la place de la mairie



Sondages du Miroir



Création d'un terrain de pétanques Viclaire



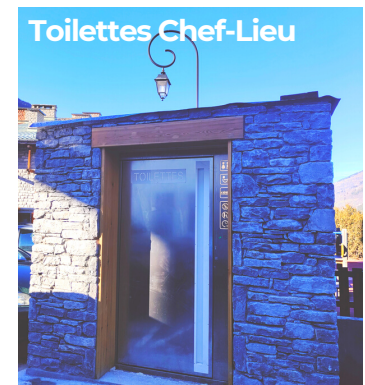
Rénovation passerelle du rocher d'escalade au pré



Installation de toilettes autonomes



Toilettes front de neige



Toilettes Chef-Lieu



Toilettes marquise

Travaux 2022

Les services techniques ont réalisés divers travaux et maintenances cette année.

Au niveau de la station, un rond-point en haut de la station a été crée, un escalier sur le front de neige, le marquage des places dédiées à l'Office du tourisme, un rangement pour vélo, la pose de 3 panneaux d'affichage, la réfection d'escalier et le balisage des sentiers raquette et itinéraires randonnées.

Une piste forestière a été réalisée pour permettre aux chiens de traineau de ne plus emprunter la piste de ski en hiver.

A la mairie, les services ont aménagé des archives .

Des travaux ont été réalisés à l'école (étagère, meuble, ragréage et peinture au sol)

Les services techniques ont également procédé à divers élagages notamment sur le captage d'eau de la Mazure et sur les sentiers de randonnée.

Une opération de nettoyage sur la partie basse des drains a été réalisées au printemps.

Les ruisseaux, surtout sur leurs parties basses, ont été nettoyés, en effet beaucoup de bois tombés durant les chutes de neige de décembre 2021 obstruaient les cours d'eau.

La traversée du drain sous la route de la Croix a été changée par un tuyau de diamètre 600 annelé.

Divers aménagement ont été également réalisés dans toute la commune: un terrain de boules a été crée à Viclaire dans l'aire de jeux, une barrière a été mise en place sur le parking à l'entrée de la Thuile.

Le nettoyage du terrain accueillant la pump track a été réalisé ainsi que des aménagements (filets, tables...)

Plusieurs reprises de mur (Miroir, La Thuile, église...)

Certaines bornes incendie ont été habillées d'une toiture, d'autres sont en cours.

Le pont qui mène à la conduite depuis le Mayen a été changé ainsi que la barrière sur le pont à la sorti du Crôt.

Les sentiers de randonnées ont été fauchés et pour certains balisés.

Des reverdos ont été changés ou rajoutés sur certaines routes (plan du Suel, Savonnette, Planbois.)

Le responsable des services techniques
Laurent EMPEREUR





Création d'une pumptrack pour vélo et skateboard à Planjo

OPÉRATIONS
engagées
en 2022

CRÉATION D'UNE PUMPTRACK À PLANJO &
LANCEMENT DU PROJET IMMOBILIER FLEURINA



Lancement du programme immobilier Fleurina qui à terme va dynamiser le centre du Chef-Lieu

DOMAINE

skiabile

Au nom de la société, Sainte Foy Tarentaise Loisirs Développement, Christian Vigezzi, l'ensemble de l'équipe et moi-même, souhaitons à Monsieur le Maire, à son Conseil, à ses services et à la population de Sainte-Foy-Tarentaise une excellente année 2023.

La Covid est maintenant derrière nous, même si la vigilance reste de mise.

En ce début d'année, c'est malheureusement la crise énergétique qui frappe toute notre société. Notre activité s'exerce lors de périodes de haute tarification pour des puissances significatives. Notre contrat énergétique est renouvelé mais chaque geste compte pour en limiter l'impact. La sobriété énergétique n'est pas un vain mot par les temps qui courent.

Nous avons pu cette année ouvrir le domaine skiabile en continu à partir du 10 décembre avec une qualité de neige toujours plébiscitée par nos clients.

Si la neige veut bien être de la partie, de nombreuses animations mises en place par SFTLD, mais aussi par la Mairie de Sainte Foy et l'Office du tourisme rythmeront se poursuivront tout au long d'un hiver que nous souhaitons à nouveau animé et convivial.

De plus en plus de clients choisissent notre station pour sa naturalité, sa qualité d'accueil et de service, tout autant que sa qualité de neige. Pour cette nouvelle saison, le « Secret le mieux gardé des Alpes » doit leur donner souvenirs émerveillés, moments intenses partagés, et envie de très vite y retourner.

Je vous renouvelle pour cette année 2023 mes meilleurs vœux de santé, de solidarité, d'audace et de hauteur d'âme pour vous et pour vos proches.

Christelle Cuioc
Présidente du Groupe Loisirs solutions

VOTRE OFFICE DE TOURISME À VOTRE SERVICE !

Depuis sa création en juin 2021, votre office de tourisme ne cesse de grandir et de gagner en compétences. Animations, événements, informations, promotion, tendances marché, attentes clients... tout est suivi et analysé avec soin pour répondre au mieux à vos attentes et à celle de nos visiteurs.

UN PROFESSIONNALISME RECONNU...

L'année 2022 a été une année de défi pour toute l'équipe de votre office de tourisme.

Notre objectif ? Être reconnu comme un office de tourisme d'excellence par l'obtention du classement en Catégorie 1 par la Préfecture et celle de la Marque Qualité Tourisme délivrée par le ministère de l'Economie et des Finances.

« Encore de la paperasse ! » vous vous dites, mais que nenni ! Ces dossiers font bien sûr l'objet de rapports écrits mais pas seulement. En effet, des audits dits « client mystère » et « structurel » sont organisés sur le terrain pour garantir et vérifier la qualité de service et le professionnalisme de Sainte Foy Tourisme. Ce sont plus de 219 critères qui sont passés au crible et que nous avons tenté de vous résumer :

- Offrir des prestations de services qualitatives : signalétique, brochures, site Internet pour une information toujours précise et qualifiée.
- Ecouter attentivement et proactivement les retours d'expérience de nos vacanciers à Sainte Foy.
- Promouvoir notre territoire pour asseoir notre image de marque dans le paysage des stations de sports d'hiver : article et reportages de presse, campagnes de promotion sur Internet et les réseaux sociaux, salons professionnels, ...
- Faciliter le parcours client pour organiser son séjour : plateforme de réservation, offre d'activités, animations et événements de qualité pour « faire aimer » notre destination autant que nous l'adorons nous-même !

Après plusieurs mois de travail, Sainte Foy Tourisme a obtenu le classement en catégorie 1 et la Marque Qualité Tourisme. Ces deux dossiers finalisés soulignent la qualité du travail fourni, l'engagement et le professionnalisme de l'équipe de votre office de tourisme.

Nous ne sommes qu'au début de l'aventure. Beaucoup de choses sont encore perfectibles et à mettre en place mais Sainte Foy Tourisme progresse et est toujours dans une démarche proactive au service de la clientèle touristique mais aussi des acteurs du territoire. C'est l'alliance de tous qui nous permet d'avancer et de construire sereinement un avenir certain ! Encore merci à tous les Santaférains pour leur aide précieuse, leur indulgence et leur soutien.

A VENIR... CET HIVER 2022/2023

Jeudi 9/02, Jeudi 16/02, Jeudi 23/02, Jeudi 2/03 : Ski Show le retour !

Venez partager un moment de convivialité avec nos professionnels de la montagne qui « se mettent la tête à l'envers » pour nous mettre la tête dans les étoiles !

OFFICE DE

tourisme

PAR DELPHINE COUNIL
DIRECTRICE DE L'OFFICE DE TOURISME



COHÉSION

social

Après deux années de pandémie qui ont bouleversés nos vies quotidiennes, 2022, malgré de beaux rayons de soleil, a été marqué par une crise énergétique majeure et une inflation galopante. Dans ce cadre l'action sociale, la solidarité, le partage sont essentielles pour continuer encore et toujours à porter le « mieux vivre ensemble »

C'est dans cet objectif, et pour entrevoir les sommets dégagés, que la commission sociale a poursuivi en 2022 ses actions et ses projets avec le soutien de ces partenaires (CCHT, CAF, le Département, la Région) :

- Création du Conseil Municipal des Jeunes. 9 enfants de 8 à 14 ans élus pour être encore plus proche de leur réflexion et leur souhait.
- Financement des forfaits par la mairie pour tous les enfants de - de 18 ans de la commune et ceux du ski club, dû à la modification de l'attribution des forfaits pour les locaux.
- Soutien financier pour les transports concernant les activités de l'école dû à l'augmentation des carburants, et ainsi permettre aux enfants de continuer à profiter pleinement des activités extérieures.
- Consolidation des portages de repas à domicile et du transport à la personne via le service étoile de la CCHT.
- Permanence, une fois par mois, à la mairie de la Maison France Service, pour l'aide aux démarches administratives.
- Mise en place des repas à la micro-crèche.
- Mise en place d'un fond de soutien pour l'organisation d'un voyage annuel pour nos aînés.
- Soutien à la culture (Concert Gauthier Capuçon, Festival les Pantomines)
- Sans oublier le traditionnel repas et la distribution des colis de Noël pour les aînés.

Bien sûr pour nous aider à gravir ces sommets, notre soutien aux associations reste vive. Elles ont une place essentielle dans la vie collective en apportant un lien social quelque soit l'âge et les catégories sociales. Je profite de ce mot pour remercier et féliciter toutes les personnes qui donnent de leur temps pour ces belles causes.

Pour terminer, et pour voir encore mieux l'horizon depuis les sommets, la commission sociale travaille sur deux projets importants qui nous espérons verront le jour :

- Le logement: Préoccupation principale pour permettre à la population locale d'avoir un accès au logement, dans cette particularité de notre territoire touristique. Fleurina sort de terre, et nous travaillons sur un nouveau programme au chef lieu.
- Toujours dans la volonté de favoriser la vie locale, la réhabilitation de la poste en maison médicale et appartements pour nos aînés.

Encore de belle montagne à gravir, tous ensemble.

Stéphane Machet
Conseiller spécial en charge de la cohésion sociale



Repas des anciens



Livraison des colis de Noël



Election du CMJ

SAINTE FOY
école



Ce sont 69 têtes blondes qui peuplent les couloirs de l'école communale, 69 petits Santaferains d'origine ou d'adoption qui passent, chaque jour, le portail de l'école pour apprendre, rire, jouer, faire de la musique, de la danse, du chant, partager des moments de joie et des chamailleries. 69 bambins qui, nous l'espérons, en ressortiront grandit et prêt à affronter l'autre école, celle de la vie...

SORTIES



PONEY



PATINOIRE



ACCROBRANCHE



INDIANA MÔMES

Les élèves du CP au CM2 ont relié Bourg Saint Maurice à Aime à vélo via la piste cyclable. Le trajet fut jalonné de petits exercices d'habileté. La pause au Gothard fut gourmande et rafraichissante.



VÉLO

APPRENTISSAGES



CLASSE ORCHESTRE

Elle a débuté en septembre grâce notamment à l'école de musique de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise. Après quelques séances pour découvrir les instruments, les enfants ont formulé des vœux. Les professeurs de l'école de musique ont alors attribué un instrument à chaque enfant.

Puis les cours d'instruments et le temps d'orchestre se sont mis en place respectivement les jeudis de 12h30 à 13h30 ou 13h30 à 14h30 selon les semaines paires ou impaires et le mardi de 13h00 à 14h00.

Après avoir validé la convention de prêt des instruments, ces derniers ont pu rentrer dans les familles au grand bonheur des enfants. Les bandes sons et les partitions ont été mises en ligne sur l'ENT. Les enfants ont pu s'entraîner pendant les vacances. L'inauguration de l'orchestre aura lieu d'ici janvier. Un beau concert a d'ore et déjà pu avoir lieu à Noël.



Cette année du fait de la classe orchestre, il n'était plus possible de réaliser ce temps sur les heures de classe. Néanmoins au vu de l'implication et de la motivation de chacun, nous avons proposé aux familles de planifier cette activité après le repas sur le temps périscolaire. Les enfants se retrouvent donc de tous les vendredis de 13h05 à 13h30.

Durant la première période, un travail a été mené pour revoir la Marseillaise et les Allobroges puisque nous nous étions proposés pour chanter lors de la commémoration avec l'harmonie.

En parallèle nous avons appris « Madame Nature » d'Aldebert.

Pour la période suivante notre fil conducteur sera le thème Noël en prévision de notre concert de Noël.



CHORALE



MUSIQUE ENCORE

Les CP ont découvert leur xylophone. Ainsi une fois par semaine lorsque les grands sont à l'orchestre, elles apprennent à jouer de cet instrument. Au programme aussi, lecture de notes et de rythmes !!



CHORALE

PARTAGE

FIN DE SCOLARITÉ

Pour marquer comme il se doit cette fin de scolarité à l'école de Ste Foy Marylène et Heïdi ont voulu partager avec les cm2 un moment privilégié. C'est au refuge du Ruitor que ce moment unique de partage a eu lieu. Cela restera un souvenir inoubliable. Merci infiniment à la mairie qui a financé la nuit en refuge ainsi que le repas.



NETTOYAGE VILLAGE



Edition 2022 du World Clean Up Day, hier pour les petits Santaferriens!
Et c'est pas moins de 86 kg de déchets qui ont été récoltés au chef lieu et à la station. Un grand bravo aux enfants pour cette belle démarche et un grand merci au service tri & déchets de la Communauté de Communes de Haute Tarentaise pour cette leçon d'avenir!

Petit déjeuner en classe à l'occasion de la fin de l'année!

LA CÉRÉMONIE DES CM2



Une entrée sous les applaudissements, quelques discours, une danse, la remise officielle des diplômes, de l'émotion..voilà les maîtres mots qui ont marqué la cérémonie de fin de scolarité à l'école primaire de Ste Foy.

SAINTE FOY

associations



Elles étaient 6 elles sont désormais 7 . Elles vous proposent, toujours autant d'activités. Il y en a pour tout le monde, de 9 à 99ans.

PETIT PATRIMOINE



L'action de l'association en 2022 a été déployée sur plusieurs axes.

Nous avons poursuivi le rapprochement avec la FACIM pour intégrer la visite de l'église dans leur planification estivale des « escapades baroques » dont le résultat le plus visible a été le doublement du nombre de visiteurs (170). La visibilité extérieure de l'église a été améliorée par la fixation de deux banderoles (2mx1m) présentant Sainte-Foy et Sainte-Marie-Madeleine. A l'occasion des deux cents ans des cloches, une exposition dans le hall de l'église retrace leur histoire.

Nous avons accompagné la commune pour l'équipement de trois chapelles (Le Miroir, La Mazure, La Roche) d'un dispositif d'accès numérique à une visite virtuelle par un prestataire spécialisé. (don de 800€)

Le stand de l'association au cours de la fête du patrimoine le 31 juillet a permis d'exposer des extraits de l'histoire des moulins des hameaux de la Mazure et du Miroir, parmi les 25 moulins recensés sur la commune.

Le circuit des chapelles 2022 le 3 août dernier a rassemblé une trentaine de personnes, de toutes générations pour une promenade jusqu'à 2000 m, entre St-Pierre-aux-liens des Molettes (Vallon de la Sassièrre) et Ste-Brigide/St-Ours du Miroir.

L'assemblée générale, tenue en présence de trois adjoints au maire, le 20 septembre a approuvé les rapports moral et d'activité et donné quitus au trésorier. En dehors de l'état des chapelles, il a été fait mention des autres sites d'intérêt patrimonial comme les pierres à cupules, les sites des anciens moulins, autant de dossiers à approfondir.

Sur demande de la mairie, le président a travaillé pendant deux jours en février, avec un expert judiciaire auprès de la cour d'appel d'Aix-en-Provence sur les « constats d'existence » des objets contenus dans les chapelles, l'église et les réserves communales. Ce fut l'occasion de « retrouver » un calice de 1694, gravé du nom de son donateur (Jean Grasson).

Le président a été invité à assister à l'assemblée générale de la récente association dédiée au soutien de la rénovation de la chapelle St-Barthélémy de la Thuile. De fructueux échanges sont devant les deux associations pour un objectif très attendu depuis longtemps

Bien sûr, tout ce qui serait nécessaire de réaliser n'a pas pu être engagé cette année. Beaucoup de chantiers ont été examinés avec le chargé des travaux de la commune. Nous poursuivons notre engagement grâce aux généreux et fidèles donateurs que nous voulons remercier. La richesse et la variété de votre patrimoine mérite votre soutien.

Manifestez votre attachement à la valorisation de vos richesses ! Adhérez à l'association pour la restauration du petit patrimoine de Sainte-Foy-Tarentaise !

Jérôme DESCHARD

SKI CLUB

C'EST PARTI POUR UNE NOUVELLE SAISON !

Le Ski Club de Sainte Foy Tarentaise encadre cette année 55 licenciés, qui profitent des conseils avisés des entraîneurs pour apprendre à skier, pour se perfectionner, pour découvrir les plaisirs de la glisse et pour aller chercher l'excellence, chacun à son niveau.

Nos licenciés qui le souhaitent peuvent, en parallèle, intégrer la section ski-étude au sein du collège de Bourg-Saint-Maurice. Certains de nos adhérents rejoignent le ski de haut niveau et d'autres choisissent de devenir professionnels de la montagne.

Le ski club est présent afin d'accompagner tous ces jeunes dans leur apprentissage.

L'hiver dernier, les jeunes de Sainte Foy ont réalisé de belles performances tant au niveau national pour les plus âgés qu'au niveau local pour les plus jeunes.

N'oublions pas Laura Gauché sur le circuit Coupe du monde, licenciée au ski club de Sainte Foy de U8 à U16, qui a réussi une magnifique saison avec une belle 8ème place en combiné aux J.O de PEKIN.

Bravo les coachs pour tout le travail fourni !

Par ailleurs, je remercie sincèrement les élus de la commune de Sainte Foy Tarentaise et Le Groupe LOISIRS SOLUTIONS pour le travail réalisé en lien avec les forfaits de nos licenciés et aussi pour le renouvellement de la convention qui nous lie.

Nous avons trouvé une solution afin que le forfait de ski ne soit pas une charge supplémentaire pour les parents et nous avons pu reconduire notre convention dans des conditions favorables aux jeunes Santaférains.

Il est, à mon sens, très important que l'activité développée sur nos montagnes puisse favoriser l'insertion professionnelle de nos jeunes.

J'encourage à ce titre nos élus à tout mettre en œuvre afin que la municipalité reste en capacité de gérer son territoire.

Je tiens à remercier tous les acteurs qui soutiennent le Ski Club de Sainte Foy, tous nos sponsors et particulièrement nos partenaires historiques : LA MAIRIE, le GROUPE LOISIRS SOLUTIONS et L'ESF.

J'en profite aussi pour remercier tous les bénévoles du Ski Club de Sainte Foy.

Sportivement
Francis MARMOTTAN
Président





SOU DES ÉCOLES

Comme vous le savez l'association du Sou des écoles de Sainte Foy et Villaroger/ La Gurraz a pour but d'organiser des manifestations pour offrir aux enfants des deux écoles des activités culturelles et sportives dans le cadre de projet pédagogique.

Grâce à de nombreux parents bénévoles nous organisons divers événements : bal à Planjo, Bal d'halloween, vente de galettes des rois, chocolats à pâques, kermesse, vide greniers ect..... tout au long de l'année pour récolter des fonds dans le but d'aider au financement de divers activités réalisées au sein des écoles (voyages scolaires, transports vers piscine, sortie poney, gouter de Noël, carnaval, achats de matériel ...)

Après deux années un peu difficiles à cause de la crise sanitaire, l'année scolaire 2021/2022 a été globalement un succès en terme de recettes et de retour morale sur les différents événements organisés.

Le vide grenier qui faisait d'ailleurs sa première apparition sur la commune a été lui aussi une belle réussite, chose que nous serons amener à réitérer sûrement au printemps ou automne prochain.

Le premier de cette nouvelle année scolaire 2022/2023 : bal des enfants (halloween) a remporté un franc succès, ce qui nous encourage à penser que cette nouvelle année sera pleine de réussite !!

Nous tenions à remercier vivement tous les parents qui nous aident tout au long de l'année, les maitresses très impliquées dans chaque événement ainsi que Messieurs Les maires et municipalités de Ste Foy et Villaroger pour leur soutien annuel financier.

Nous vous souhaitons une Excellente année 2023 à tous en espérant vous revoir autour d'une animation du SOU DES ECOLES !!!

L'équipe du bureau : Natacha FALCOZ, Delphine BONNEVIE, Olivia Waeckel, Aurélie BONNEVIE, Julie FRANCOIS, Aude FREITAS et Mélanie BONNEVIE



TREMPLIN



BILAN 2022

Tremplin a pour but de faire l'intermédiaire entre les intervenants et les parents afin de proposer aux enfants et aux adultes des communes de Sainte Foy et de Villaroger des activités culturelles et sportives.

Le bureau élu lors de la précédente assemblée a repris le flambeau de l'association, créée par Anne Katherine Branche en 2014. L'année fut compliquée en raison de la crise sanitaire mais Tremplin et les intervenants ont réussi à proposer des activités malgré les restrictions (ski de fond, peinture sur neige, atelier créatif, randonnées en raquettes...) et à mettre en place des stages d'une semaine, à thématique variée, pendant les grandes vacances scolaires (cirque, théâtre, danse, éveil des sens).

L'association remercie ses adhérents, ses bénévoles, les parents des enfants, les municipalités de Sainte Foy Tarentaise, Villaroger, Montvalezan et Tignes pour leurs aides (financière ou matériel), le Conseil Départemental de la Savoie et les intervenants pour leur engagement et leur disponibilité.

Enfin cette année, un merci tout particulier pour M. René Arpin, Président de l'Association « Soutenir Sainte Foy, Vivre et Travailler en Montagne », pour le don d'un montant de 4 239,47€ qu'il nous ont généreusement fait.



Sans toutes ces aides et ces soutiens, Tremplin ne pourrait en aucun cas proposer autant d'activités et de stages aux enfants du territoire du « milieu ». En tant que président de l'association, je tiens également à remercier et féliciter les membres du bureau pour leur engagement.

Tremplin est une belle aventure que nous souhaitons voir perdurer le plus longtemps possible alors à très vite pour de nouvelles activités!

Pour le bureau
Le président
Julien ROLLIER-SIGALLET



ANCIENS COMBATTANTS



Après être enfin sorti des contraintes liées au COVID-19, les activités des combattants ressemblent beaucoup aux années précédentes.

Les dates des cérémonies ne changent pas. Nous sommes toujours 9 anciens combattants de l'amicale de Sainte Foy.

Je remercie beaucoup les enfants des écoles et les institutrices et une forte présence de la population pour nos cérémonies ainsi que la municipalité qui nous offre le vin d'honneur à Planjo.

Merci au Maire Yannick AMET.

La journée se termine par un repas préparé par Annick RECORDON et son équipe à Planjo, merci beaucoup.

Je vous invite tous aux nouvelles cérémonies pour l'année 2023.

Meilleurs vœux.

Le président
René-Louis MERCIER





EMPEREUR-PERRET
Roger

BOZONNET Roland

ARPIN Louis

BOZONNET Ulysse
& Myra

Les maquisards de Sainte Foy

à Val d'Isère en Décembre 1944

LES MARMOTTES



Notre Club évolue et s'adapte aux besoins et attentes de nos adhérents . Une minorité de participants reste attachée aux activités traditionnelles qui sont les jeux de société et les repas gourmands. Pour les autres et notamment pour les nouveaux venus, nous diversifions nos propositions d'activités afin de répondre à leurs attentes. Les randonnées pédestres ou à raquettes se prévoient en petit groupe au sein de notre club, mais également en nous joignant à d'autres clubs de notre fédération « générations mouvement » (clubs de la Côte d'Aime, Bourg st Maurice...). Il en va de même pour les excursions à la journée, et à ce propos nous vous informerons de celles qui seront retenues pour 2023 en fonction du nombre de participants, afin que vous puissiez venir vous joindre à nous si vous le souhaitez. Par ailleurs, notre club lecture se réunit en petit comité sur demande des intéressées, comme pour les sorties au cinéma. Les photos jointes n'illustrent qu'une partie des activités de l'année.

Bien à vous
pour le Bureau
Micheline DUCHOSAL
micheline.duchosal@wanadoo.fr



ACCA

la perdrix blanche

VIE DE L'ASSOCIATION 2022

L'année 2022 s'est déroulée normalement contrairement aux deux précédentes perturbées par le COVID, nous avons réalisé les comptages cervidés en avril, chamois début juillet et tétaras lyre, bartavelle et lagopède pour faire le point sur la reproduction en août.

Nous avons aussi lors de notre journée de travaux divers, remis en état des accès, chemins, gardes corps de passerelles. Une belle équipe et bonne ambiance lors d'une journée magnifique (photos jointe) avec la participation des plus jeunes aux plus anciens.

La saison de chasse s'est bien déroulée. Les plans de chasse adaptés à la baisse pour les cervidés et chevreuil compte-tenu des effectifs, ont été réalisés dans la totalité, merci au conseil d'administration pour la gestion de la saison et l'ensemble des chasseurs.

Je tiens comme chaque année à remercier aussi la commune de Sainte Foy Tarentaise pour l'aide matériel à notre fonctionnement.

Le Président
Gil Mercier





Dernière née dans la commune, l'association Sainte Foy Montagne a vu le jour sous l'impulsion des 3 amoureux de la montagne: Chanse DEVEY, Swann JUILLAGUET et Noé ROGIER.

L'idée était de réunir des amateurs aguerris de sport liés à la montagne: ski, alpinisme, trail ou encore VTT et d'en faire des champions.

Suite à la dissolution de l'association HTMS de Bourg Saint Maurice, il n'y avait plus de vrai club de sport de montagne sur notre secteur.

Ces 3 sportifs ont donc décidé de monter leur propre association afin de regrouper tous les passionnés de ski de randonnée/alpinisme de la vallée de Haute Tarentaise et d'ailleurs autour d'une même structure sportive.

SAINTE FOY

montagne

PRÉSENTATION DU PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION: CHANSE DEVEY

Né à Boston, au Royaume-Uni il y a 28 ans, je vis en France, à Sainte-Foy Tarentaise depuis mon adolescence.

Passionné de ski et de montagne, j'ai fondé il y a trois ans l'école de ski "Twinn Peaks" avec mon frère jumeau.

Après avoir pratiqué le VTT en compétition durant plusieurs années, je me suis mis au ski alpinisme il y a trois ans. C'est à travers ce sport que j'ai notamment rencontré Swann et Noé.

LE BUREAU

Le bureau de Sainte Foy Montagne compte 7 membres bénévoles :

- Swann Juillaguet
- Noé Rogier
- Chanse Devey
- Sonnie Devey
- Dylan Honnons,
- Paula Roy
- Madeline Juillaguet

LES OBJECTIFS À LONG TERME:

- Devenir une référence dans le milieu du sport et des clubs d'alpinisme.
- Créer un pôle élite en vue des JO 2026.
- Rayonner sur le circuit national et international (championnat de France, coupe du monde).
- Diversifier les activités, proposer du trail, du cyclisme (affiliation FFA/FFC à effectuer)
- Promouvoir une pratique plus responsable et sensibiliser aux enjeux climatiques.

VIE

Pratique



RECENSEMENT CITOYEN

Le recensement est une démarche citoyenne obligatoire dès 16 ans à faire à la mairie du lieu de domicile de la personne concernée.

Sur présentation du livret de famille, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, l'attestation délivrée permet de déclencher la procédure pour la journée d'appel à la défense.

Elle permet également de passer ses examens (notamment le baccalauréat) mais aussi son permis de conduire, enfin elle permet l'inscription d'office du jeune sur les listes électorales à sa majorité.

ABONNEMENT RÉGIE ÉLECTRIQUE / VEOLIA

Les abonnements/modification ou résiliation de contrat pour la régie électrique ou les services des eaux se font en mairie.

Les formulaires sont téléchargeables sur le site de la commune.

Les demandes d'abonnement doivent être accompagnées:

- D'un bail ou d'un titre de propriété
- D'une pièce d'identité
- D'un RIB
-

ATTENTION: Tout dossier incomplet (sans N° de compteur ou d'index, ou sans les pièces justificatives) ne sera pas traité.

PASSEPORT / CARTE D'IDENTITÉ

Depuis 2017, les documents d'identité doivent être établis dans des mairies équipées du système biométrique. Les mairies de Bourg-Saint-Maurice, Moutiers ou encore Albertville possèdent ce système.

Votre demande peut être préremplie via le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés sur www.ants.fr, le timbre fiscal peut également être acheté en ligne.

Les demandes se font sur RDV uniquement.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

L'inscription sur les listes électorales d'une commune peut se faire à plusieurs titres:

- Au titre du domicile ou de la résidence sur la commune
- Au titre du contribuable depuis 2 ans minimum
- Au titre de votre société en tant que gérant ou associé depuis 2 ans minimum

Afin de demander votre inscription sur les listes électorales de la commune, il faut :

- Remplir le Cerfa N° 12669*02
- Fournir un justificatif d'identité valide
- Fournir l'ensemble des pièces justifiant le motif de l'inscription (domicile/résidence, contribuable ou société)

CIMETIÈRE

Il est possible de prendre une concession funéraire dans le cimetière communales. Celles-ci sont données à titre payant pour une durée de 15 ou 20 ans. Les concessions qui arrivent à terme doivent être renouvelées dans les 2 ans.

Si vous ne connaissez pas la date du terme de votre concession, vous pouvez vous rendre à l'accueil de la mairie pour vérifier.

Les concessionnaires ou leurs ayants droit sont les seuls à décider du renouvellement de la concession.



Elle a toujours l'œil rieur, malgré ses presque 80 printemps lorsqu'elle évoque sa jeunesse et son voyage de promotion de fin de cursus pour devenir institutrice qui l'a emmené pour la première fois de sa Bretagne natale à notre Savoie.

C'est à Tignes au Brevières, qu'Annie FEVRIER, de son nom de naissance, est venue en hiver 1963 et c'est là qu'elle a également rencontré son mari Albert CHENAL-BORDONNOT. S'en suit un mariage en 1964 puis un premier poste d'institutrice à l'école du Franier à la rentrée 1964. Annie a alors 21 ans.

Elle découvre la vie d'institutrice en même temps que la vie en montagne car à l'époque les instituteurs sont logés dans l'école qu'ils occupent. Annie part donc avec son mari vivre à l'école du Franier. Le déménagement est succinct et en carriole car évidemment la route d'accès est impraticable en voiture. Il n'y a pas d'eau courante dans l'école et il faut aller au bassin chaque matin.

Septembre 1964 Annie fait sa première rentrée avec 4 élèves... entre 6 et 9 ans.

Parmi ces 4 élèves, trois font le trajet quotidien depuis la départementale jusqu'à l'école, soit en moyenne 10 km chaque jour. L'hiver, le trajet ne se faisait que 2 fois. En effet Annie, en raison de la neige avait la charge de nourrir ses petits le midi et de les garder jusqu'à la reprise de l'école à 13h30.

Chaque jour, le rituel est immuable : allumer le poêle pour chauffer la classe, faire la trace (l'hiver) pour aller chercher l'eau au bassin du village ou casser la glace dans le seau pour faire sa toilette et enfin accueillir les enfants. Parfois Annie avait des réunions pédagogiques à Bourg Saint Maurice. Ces fois-là, c'était elle qui prenait le petit chemin de chèvres pour descendre jusqu'à la départementale et ensuite faire du stop pour aller jusqu'à Bourg. Les voitures sont chères à l'époque et Annie et son mari ne possèdent qu'une voiture qu'il utilise pour aller travailler à Tignes.

Annie le reconnaît : à 20 ans on ne se rend pas compte de la chance que l'on a d'ouvrir, chaque matin, la fenêtre de sa chambre sur le glacier du Mont Pourri, à 20 ans on ne rêve pas de vivre dans un village de quelques maisons loin de toute civilisation, à 20 ans on n'apprécie pas à sa juste valeur une vie «au bout du monde »

L'école du Franier fermera ses portes à la fin de l'année 1965. Annie sera alors mutée à l'école de Bonconseil qui fermera ses portes en 1967. S'en suivront 3 beaux garçons (Pascal, Philippe et Franck) et une mutation à Tignes où elle fera toute sa carrière jusqu'en 1997, date à laquelle elle prendra sa retraite pour profiter de la vie et voyager avec son mari. Aujourd'hui la pimpante Annie vit dans sa maison à Seez où elle profite de ses 4 petits enfants et de la montagne qu'elle n'a plus jamais quittée !

RETROSPECTIVE

L'école du Franier

ELLE FUT LA DERNIÈRE A Y AVOIR EXERCÉ, ANNIE CHENAL-BORDONNOT A COMMENCÉ SA CARRIÈRE EN 1964 LORS DE LA DERNIÈRE ANNÉE DE L'ÉCOLE DU FRANIER.

RETOUR SUR LA PARCOURS ATYPIQUE DE LA PLUS BRETONNE DES SAVOYARDES



Ecole du Franier Noël 1964



Ecole du Franier Janvier 2023



CULTURE

L'École de Musique de Haute Tarentaise accueille plus de 400 élèves (enfants et adultes) et organise des actions culturelles sur le territoire. Elle est présente à Bourg St Maurice, Tignes et Val d'Isère.

i ecoledemusique@hautetarentaise.fr
culture@hautetarentaise.fr / 04 79 07 54 90



RELAIS PETITE ENFANCE - LAEP

Lieu d'écoute, d'information et d'animation pour les futurs parents et parents de jeunes enfants (0-6 ans) ainsi que les assistant.e.s maternel.le.s et les gardes à domicile de Haute Tarentaise. Le Lieu d'Accueil Enfants Parents « Le Jardin des Mômes » accueille les 0-3 ans accompagnés de leur parents, futurs parents et grand-parents pour partager des moments de convivialité.

i rpe@hautetarentaise.fr
 04 79 07 11 97



GEMAPI

Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations. Gestion des crues.

i o.dumas@hautetarentaise.fr
 04 79 41 51 47



TOURISME - PATRIMOINE

Développe et structure des projets touristiques pour la promotion de la destination Haute Tarentaise Vanoise et du patrimoine local. Accueil et information l'été (Espace Haute Tarentaise Vanoise en gare de Bourg St Maurice et Hospice du Petit St-Bernard), réalisation d'aménagements (piste cyclable, grands cols routiers...).

i promotion-tourisme@hautetarentaise.fr
 04 79 41 08 37



LOCAL DES JEUNES

• Point Information Jeunesse :

Accompagnement des jeunes pour leurs études, la formation, la recherche d'emploi, la santé, le logement, la mobilité internationale, la culture, les activités sportives, les aides financières (BAFA, bourse à projet jeunes, Carte Jeunes...).

• Espace Jeunes :

Activités de loisirs pour les 11-17 ans pendant les périodes de vacances scolaires.

• K'fé numérique :

Espace informatique et salle de réalité virtuelle.

ACCUEILS DE LOISIRS


Activités extra-scolaires pour les 3-11 ans à Val d'Isère (Les Aiglons), Tignes (La Nabaila) et Bourg Saint Maurice (Le Club Loisirs).

i direction-jeunesse@hautetarentaise.fr
 04 79 07 27 16



ENVIRONNEMENT - DÉCHETS

Gestion des quatre déchèteries, entretien du sentier Intervillages, collecte des déchets et relation avec « Savoie Déchets » pour le traitement, programme de sensibilisation à la réduction et au tri des déchets (compostage, animations dans les établissements scolaires...). A noter : 1^{er} janv. 2023, application des nouvelles consignes de tri. Tous les emballages et tous les papiers sont admis dans le bac jaune.

 direction-st@hautetarentaise.fr
tri-reduction@hautetarentaise.fr
04 79 41 08 53



TRANSPORTS SCOLAIRES

Suivi des 1300 élèves de l'enseignement maternel, primaire et secondaire, pour le compte de la Région Auvergne Rhône Alpes, prévention dans les transports scolaires.

 transports@hautetarentaise.fr
04 79 41 51 45



FRANCE SERVICES

Accompagne les usagers dans toutes les démarches administratives du quotidien.

 franceservices@hautetarentaise.fr / 04 84 79 04 99

SERVICE ÉTOILE

Lieu d'accueil, d'information et d'accompagnement des personnes âgées et/ou en situation de handicap. Organisation d'actions collectives, aide aux démarches pour le maintien à domicile : portage de repas, prêt de matériel paramédical, transport social à la demande, actions de prévention...

 service-etoile@hautetarentaise.fr / 04 79 07 60 22



ACCESSIBILITÉ - HANDICAP

Améliore les aménagements en Haute Tarentaise par la mise en place d'actions concrètes sur le terrain. L'objectif est de penser l'accessibilité au sens large, c'est à dire prendre en compte tous les types de handicap, ainsi que toutes les situations créant du handicap (ex. : se déplacer avec une poussette, valise à roulettes, etc.).

 t.pigeault@hautetarentaise.fr / 04 79 41 51 46

Pour trouver les meilleures applis de covoiturage



MOBILITÉ

Développe et coordonne les projets de mobilité au sein du territoire et pour en faciliter l'accès. Sensibilise aux déplacements éco-responsables en relation avec les partenaires privés et publics grâce à des outils comme les plateformes de covoiturage MOV'ICI ou BlaBlaCar Daily, le vélo au quotidien, le train et les navettes vallée-stations.

 j.fermaut@hautetarentaise.fr / 06 40 10 02 01



ETAT-CIVIL



NAISSANCE

MAINGAULT Lenny - 04/01/2022
GAGET SZWEDOWSKI Zian - 19/03/2022
EMPEREUR Valentina, Marie - 21/05/2022
CLAIR Anouk Ariane - 31/05/2022
RENAULT Synin, Tessa, Néve - 23/06/2022
CORBELLA REIGNIER Gabriel Arnaud Matteo - 30/07/2022
RAMAYE Axel - 11/09/2022
ATTANASIO Hélio - 12/11/2022



DÉCÈS

FRACHER Alice épouse ARPIN à l'âge de 93 ans
MOUSSELARD Marc à l'âge de 79 ans
MOUSSELLARD René à l'âge de 95 ans
CHAUDAN Julia à l'âge de 92 ans
RECORDON Eliane épouse ALBRIET à l'âge de 79 ans

Fin 2021
CHENAL Irène à l'âge de 90 ans
2022
AITKEN Robert à l'âge de 75 ans
EMPEREUR-PERRET René à l'âge de 87 ans
ALLEMOZ Bernard à l'âge de 79 ans
BOCH Roland à l'âge de 80 ans
GARCIA Guy à l'âge de 73 ans
SILVESTRE Marie Louise épouse MERCIER à l'âge de 78 ans
SURROZ Yvonne à l'âge de 89 ans
LENOIR Françoise épouse DURTESTE à l'âge de 80 ans
MERCIER Christian à l'âge de 66 ans
CHENAL-BORDONNOT Albert à l'âge de 81 ans
MOUSSELLARD Noël à l'âge de 91 ans
BORREL Prosper à l'âge de 87 ans
ARNAUD Philippe à l'âge de 63 ans
KERLEROUS Anne Marie épouse BORREL à l'âge de 98 ans

MARIAGE



BOCH Corinne & BORREL Jean
23/04/2022



SONNERAT Adeline & MERCIER Olivier
30/07/2022



DELELIGNE Laura & FRENAY Julien
18/06/2022



PILATI Angèle & MOSCATO DE VOOGHT Antonio
14/05/2022



BRUGGER Ludivine & ROLLIER-SIGALLET Julien
25/06/2022

JEUX

COMMUNES DE TARENTEISE

T	R	W	F	Q	Q	S	D	O	B	P	P	A	Y
D	L	E	S	C	H	A	P	E	L	L	E	S	P
V	A	L	D	I	S	E	R	E	A	V	L	S	G
I	X	G	S	X	V	H	C	L	V	Z	A	S	T
K	P	Q	D	J	O	M	K	X	R	V	N	S	W
M	O	N	T	V	A	L	E	Z	A	N	D	A	Z
U	W	V	I	L	L	A	R	O	G	E	R	I	G
E	S	E	G	T	L	I	X	B	N	F	Y	N	X
T	J	Z	C	I	E	M	K	Z	B	P	I	T	C
B	O	U	R	G	M	E	G	R	X	E	L	E	N
C	M	C	Z	N	H	O	J	B	S	I	I	F	W
L	J	O	S	E	Q	F	W	Z	Q	S	J	O	L
S	E	E	Z	S	C	R	Q	X	A	E	D	Y	S
E	U	L	A	P	L	A	G	N	E	Y	E	A	B

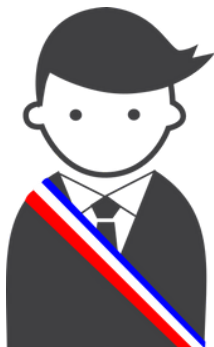
- AIME
- LANDRY
- LESCHAPELLES
- PEISEY
- SEEZ
- VALDISERE
- BOURG
- LAPLAGNE
- MONTVALEZAN
- SAINTEFOY
- TIGNES
- VILLAROGER

	9		7			8		
		7		5		3		
5		4						
			5					4
6	4			9				2
	3		1					6
	6		9			1		
	7				2			3

	9					5	3	
7			8	1			4	
			5			8		7
		4		6			1	
	1					7		3
		7	4	5		9	6	2
9	4				6	1	8	
		6		8	2			

		5	7	3			9	
					1		8	
3				8				6
	2		5					
	3			2				
6	4						7	
4	9							3
		8			9		5	
						1		

MAIRIE



Tel: 04.79.06.90.53
Mail: mairie@saintefoy-tarentaise.fr

Horaires
Lundi au vendredi: 9h00-12h00
Mardi et jeudi: 14h00-17h00



Urbanisme

Uniquement sur rendez-vous.
Service fermé le vendredi



Agence postale

Tel: 04.79.06.94.63
Horaires
Lundi au vendredi: 9h00-12h00



Ecole

Tel: 04.79.06.91.71



Micro-crèche

Tel: 04.79.40.05.77



Station

Office de tourisme
Tel: 04.79.06.95.19

Ski Club
Tel: 04.79.06.97.20

SFTLD
Tel: 04.79.06.95.15

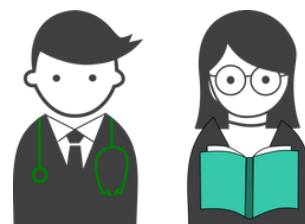


Dépannage

Régie Electrique
Tel: 04.79.06.37.60

Eau Veolia
Tel: 09.69.32.34.58

TNT
Tel: 04.79.41.09.86 (CCHT)



Services

Cabinet Médical
Tel: 04.79.55.25.49

Service Etoile
Tel: 04.79.07.27.16

ADMR
Tel: 04.79.07.16.16

ONF
Tel: 04.79.07.04.34

Maison France Service
Tel: 04.84.79.04.99

Communauté de Communes de Haute Tarentaise
Tel: 04.79.41.01.63



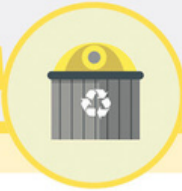
Urgences

Hôpital
Tel: 04.79.41.79.79

Pompiers
Tel: 18 ou 112

Gendarmerie
Tel: 04.79.07.04.25

TOUS LES EMBALLAGES ET TOUS LES PAPIERS



- ✓ Bien vidés
- ✓ Non lavés
- ✓ En vrac
- ✓ Séparés

Emballages en plastique



Petits cartons



Emballages en métal



LE TRI
PLUS
SIMPLE!



Papiers



Changement dans les règles de tri des déchets recyclables, vous pouvez désormais mettre TOUS les emballages et TOUS les papiers dans les bacs jaune.

Collecte des déchets de soins

Vendredi 10 février
lundi 22 mai 2023
jeudi 3 août 2023
lundi 16 novembre 2023

Place de la mairie
De 9h00 à 11h00



La Communauté de Communes de Haute Tarentaise propose un service confidentiel et gratuit de collecte des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) pour les particuliers en auto-traitement (diabétiques, insuffisants rénaux ou respiratoires...)

Le Ministère de l'intérieur a lancé, en début d'année, l'application « Ma Sécurité » à destination du grand public. Ce nouvel outil permet d'orienter l'utilisateur dans ses démarches, de faciliter le contact avec les unités de gendarmerie et de lui transmettre une information de qualité et de proximité. Elle est téléchargeable gratuitement sur Android ou iOS.



L'application Ma sécurité





Infos et conseils pratiques



Tchat 24/24 avec des policiers et gendarmes



Signalements



Écoute et accompagnement des victimes

Un problème administratif? Besoin d'aide pour une démarche? Dès septembre, la maison France service tiendra des permanences en mairie. Santé, famille, retraite, droit, logement, impôt, recherche d'emploi, accompagnement au numérique : à moins de 30 minutes de chez vous, les agents France services vous accueillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives du quotidien au sein d'un guichet unique.

L'objectif est de proposer une offre élargie de service au public, au plus près des territoires, en particulier dans les zones rurales

PERMANENCE

Sur RDV: **04 84 79 04 99**

Tous les 1ers jeudis du mois

9h00-12h00 en mairie



France Services

En fonction des conditions climatiques plus ou moins rudes, le réseau de distribution d'électricité prévoit des coupures cet hiver.

Ces coupures ne devraient avoir lieu qu'en semaine, elles ne devraient pas dépasser 2h00/jour et uniquement durant les heures de tension (7h-13h et 18h-20h)

La commune ne sera informée par le RTE que quelques heures avant ce délestage.

SI VOUS SOUHAITEZ ÊTRE AVERTIS DES COUPURES PAR LA COMMUNE, NOUS VOUS INVITONS À TÉLÉCHARGER L'APPLICATION D'ALERTE ILLIWAP.

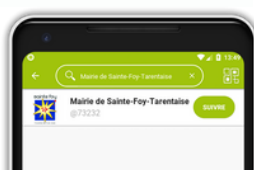
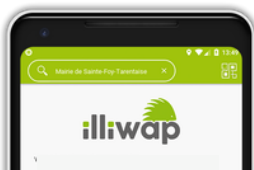
Pour vous abonner : 3 étapes



Sur votre AppStore (iOS)



Sur votre Google Play (Android)



1 Télécharger l'application ILLIWAP

2 Entrez le nom de la commune dans la barre de recherche de votre application

3 Cliquez sur le bouton SUIVRE pour vous abonner aux alertes de la commune

Sans inscription et gratuite

RTE, le gestionnaire du réseau de transport d'électricité français lance l'application Ecowatt qui aide les Français à mieux consommer l'électricité.

Véritable météo de l'électricité, Ecowatt qualifie en temps réel le niveau de consommation des Français. A chaque instant, des signaux clairs guident le consommateur pour adopter les bons gestes et pour assurer le bon approvisionnement de tous en électricité.

TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION

écowatt

Votre météo de l'électricité



un ski
libre
engagé



l'alchimie secrète